



République Française

Département de l'Hérault

Extrait du registre des délibérations

Commune de MOULÈS ET BAUCELS

Date de la convocation	03/04/2026	Séance du : 17/04/2026
	Votes : 15	
Présents : 11	Pour : 15	L'an Deux Mille Vingt-six, et le dix sept du mois de avril à 18h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, Daniel CÉLÉRIER.
Absents : 0	Contre : 0	
Représentés : 4	Abstention : 0	

Étaient présents : Mmes L. BOULANGER, P. FINIELS, S. JULIEN, C. OLESEN, Mrs D. CÉLÉRIER, J-M. CHABANEL, B. DESFOURS, B. MALLET, J-F. MOLIÈRES, J. VIGNAL, R. VRIGNON

Absents représentés : Mme S. BOEL a donné procuration à J-F. MOLIÈRES
Mme. B. DEFOSSEZ a donné procuration à M. J-M.CHABANEL
Mme. N. DUCROS a donné procuration à Mme C. OLESEN
M. W. PLAGIOL a donné procuration à B. DESFOURS

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur le Maire fait procéder à la lecture du procès verbal de la précédente séance, qui est adopté à l'unanimité.

M. J-M. CHABANEL est nommé secrétaire de séance.

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Délibération n°2026_1704D4

Budget primitif 2026 de la commune

Monsieur le Maire demande à Monsieur Jean-François Molières, adjoint aux finances, de présenter le budget 2026. Monsieur Molières donne lecture des propositions pour le budget primitif qui sont les suivantes, en dépenses et recettes :

Fonctionnement : 563 000,00 euros
Investissement : 803 938,38 euros

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir détaillé les différents articles, approuve les propositions de Monsieur le Maire et vote le budget primitif tel que présenté.

Participations :

Le Conseil Municipal adopte les propositions suivantes :

Participation aux colonies : 6 euros par journée,

Voyages : 46 euros par an et par enfant pour des activités dépassant : 76 euros

La participation de la commune ne pourra excéder la somme de 110 euros (cent dix euros) par enfant et par année civile pour l'ensemble des activités cumulées.

Liste des subventions :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les subventions suivantes qui sont annexées au budget 2026:

65748 : Chouettes Amicales	500.00 euros
65748 : Secours Catholique	200.00 euros
65748 : Secours Populaire	200.00 euros
65748 : Comité des Loisirs de Moulès et Baucels	1 500.00 euros
65748 : Société de chasse de Saint Hubert de Ginestous	250.00 euros

Pour extrait conforme

Moulès et Baucels, le 17 avril 2026

Le Maire,

Daniel CÉLÉRIER



V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

V

A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 03/04/2026

Présenté par Le MAIRE (1),

A Moulès et Baucels, le 17/04/2026



Délibéré par l'assemblée le Conseil municipal(2), réunie en session ordinaire

A Moulès et Baucels, le 17/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil municipal (2),(3).

BOULANGER Luce	
BURATTA Françoise	
CHABANEL Jean-Marc	
CÉLÉRIER Daniel	
DESFOURS Bernard	
FINIELS Patricia	
JULIEN Sylvie	
MOLIÈRES Jean-François	
OLESEN Carine	
VIGNAL Jérémy	
VRIGNON Raphael	

Certifié exécutoire par Le MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

